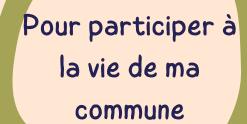
Représenter les jeunes de ma ville

FORUM MUNICIPAL DES JEUNES







Créer et faire vivre des projets









Le jeudi 9 décembre 2021 le Conseil Municipal de Marans a décidé de créer un Forum Municipal Des Jeunes – FMDJ.

Le Forum Municipal Des Jeunes est un lieu d'expression, d'échanges, de participation à la vie de la commune et de compréhension du fonctionnement de la collectivité.

Le Forum Municipal Des Jeunes de Marans compte au maximum 15 jeunes élu(e)s scolarisé(e)s du CM1 à la 4ème et élu(e)s pour deux ans.



Pour quoi faire?



Pour me former

J'apprends à connaître le fonctionnement de ma ville, le rôle des élus et celui des services municipaux.

J'apprends à gérer un budget.

Pour m'exprimer

Je prends la parole et donne mon avis sur la vie locale.

Je recueille et rapporte l'avis des autres jeunes car, élu(e), je suis leur représentant(e).

Pour agir

Je propose des projets utiles à l'intérêt général.

Je recherche des partenaires pour mener à bien ces projets.

Je prends des décisions

collectivement.



Candidat mode d'emploi

Si je veux voter je dois:

- Habiter Marans
- Etre scolarisé(e) du CM1 à la 4ème
- Avoir l'autorisation de mes parents pour m'inscrire sur la liste électorale des jeunes.

Document à remplir en fin de livret et à remettre avant le 24 mai 2024 dans la boîte aux lettres du Forum Municipal Des Jeunes dans le parc de la mairie.

Si je veux être candidat(e) je dois:

- Etre inscrit sur la liste électorale avant le 24 mai 2024
- Présenter ma candidature entre le 15 avril et le 17 mai 2024
- Avoir l'autorisation de mes parents
- -J'ai envie de m'investir dans ma vi<mark>lle. Si je suis élu(e) je</mark> m'engage pour une durée de 2 ans.

Tous les documents à remplir sont à la fin de ce livret.

Je dépose ma candidature et mon affiche entre le 15 avril et 17 mai 2024 dans la boîte aux lettres du FMDJ dans le parc de la mairie.



J'ai un projet pour ma ville





J'élabore mon projet

Je prépare mon affiche de campagne sur un format A4. Je choisis la présentation que je veux et j'y mets au minimum : mon nom, mon prénom, ma classe, ma motivation et mes projets.

Je fais connaître mon projet

Sur les panneaux électoraux mis à disposition par la mairie et sur le site de la commune.



Je mène ma campagne électorale auprès de mes camarades du 20 mai au 06 juin 2024





Le vote ne compte qu'un seul tour. Chaque électeur(trice) vote pour un(e) candidat(e).

1 - le lieu du scrutin

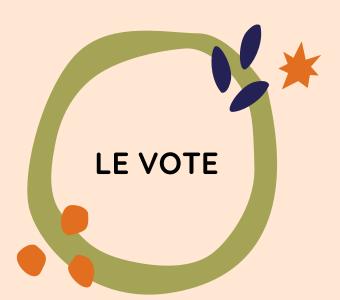
Les bureaux de vote se situent en mairie et sont tenus par des membres du Conseil Municipal.

2 - Le dépouillement

Il est réalisé en mairie par des membres du Conseil Municipal et par des candidats volontaires. Ils dépouillent les bulletins de vote. Les voix sont décomptées par candidat(e)s. Ceux ayant le plus de voix sont élu(e)s dans la limite des sièges à pourvoir.

3 - Les résultats

Le Maire proclame les résultats <mark>en mairie à la fin du</mark> dépouillement.



* Comment vote t-on?

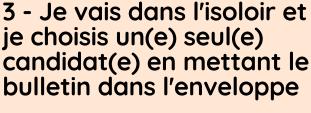
1 - Je viens avec ma carte d'électeur(trice) ou je la récupère le jour du vote au bureau d'accueil



2 - Je prends les bulletins de vote et une enveloppe



4 - Je présente ma carte d'électeur(trice) et je vote en mettant mon bulletin dans l'urne





5 - Je signe le registre

Je vote en mairie le vendredi 7 juin 2024 de 16h00 à 19h30



Comment ça marche?



1 - L'installation

Une semaine après les élections, les membres du Conseil Municipal de Marans se réunissent.

Ils procèdent à l'installation du Forum Municipal Des Jeunes en présence des jeunes élu(e)s et leur famille.

2 - Durée du mandat

Le/La jeune élu(e) municipal(e) s'engage pour 2 années.

Le Forum Municipal Des Jeunes est installé en Conseil Municipal le vendredi 14 juin.



Les réunions entre élu(e)s FMDJ et municipaux

Elles réunissent le Forum Municipal Des Jeunes en présence d'adultes élu(e)s référent(e)s

Quand? Une fois par mois maximum

Où? Dans la salle de réunion de la mairie

Pourquoi ? Pour prendre des décisions sur les projets

Comment? La convocation est adressée par mail

A savoir

 Un compte-rendu sera diffusé aux membres du Conseil Municipal et du Forum Municipal Des Jeunes et diffusé sur le site de la commune.







Les groupes de travail

Des réunions de travail ont également lieu afin d'avancer sur les différents projets. Celles-ci sont encadrées par DELVERT Stéphanie (coordinatrice FMDJ et Directrice adjointe de l'ACM).

Des groupes peuvent être constitués par les jeunes sur des thèmes qu'ils choisissent (par exemple : social, sport, environnement...).

Quand? Une fois par mois au minimum

Où? Au centre de loisirs "Les p'tits loups marandais"

Comment ? La convocation est adressée aux membres du groupe et à leurs parents avec l'ordre du jour, l'heure et le lieu de la réunion.



Mes nouvelles fonctions

Je suis à l'écoute de mes électeurs

Les jeunes élu(e)s seront à l'écoute des propositions de leurs électeur(trice)s.

A cet effet, des réunions pourront être organisées avec les jeunes de la commune.

Les projets

Une fois les projets adoptés, les membres du Forum Municipal Des Jeunes les transmettent au Conseil Municipal. Ils pourront faire l'objet d'une présentation orale devant le Conseil Municipal qui se réunira au moins une fois par an.

Je suis accompagné(e)

Les jeunes élu(e)s seront accompagné(e)s par des membres du Conseil Municipal. Ils pourront les aider dans la réalisation de projets relevant de leurs délégations.

Les jeunes pourront être invités dans les commissions et informés des projets municipaux.





A toi de jouer

Plusieurs réponses possibles

1 - C'est quoi un Forum Municipal Des jeunes?

- a. Un apprentissage de la citoyenneté
- b. Un lieu pour discuter entre copains/copines
- c. Une participation active à la vie de sa ville

2 - Qui peut-être candidat?

- a. Un(e) élève de CM1 scolarisé(e) à Marans et habitant Marans
- b. Un(e) élève de 6ème scolarisé(e) à La Rochelle et habitant Marans
- c. Un(e) élève de CM2 scolarisé(e) à Marans et habitant Charron

3 - Pourquoi être candidat(e)?

- a. Parce que j'ai des bonnes notes en mathématiques
- b. Pour faire des propositions concernant ma ville
- c. Pour représenter les jeunes de Marans

4 - Qui choisit les idées d'actions en commissions?

- a. Les parents
- b. Les jeunes élu(e)s
- c. Les élu(e)s adultes

5. Dois-je m'engager sur la durée entière du mandat?

- a. Oui, mes électeur(trice)s compte<mark>nt sur moi pour les</mark> représenter
- b. Oui, car en accord avec mes parents j'ai réussi à m'organiser pour faire mes devoirs et aller à mes activités
- c. Non, je peux m'arrêter quand je v<mark>eux</mark>

Réponses



Pour l'inscription sur la liste électorale des jeunes

Je soussigné(e) NOM	
Classe fréquentée :	PRÉNOM
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	
Adresse mail des parents Téléphone :	
` '	e électorale qui lui permettra d'élire les cipal Des Jeunes de Marans.
Le	Signature des représentants légaux

A déposer avant le 24 mai dans la boîte aux lettres du FMDJ dans le parc de la mairie

 \Diamond

N

EE



CANDIDATURE



Au Forum Municipal Des Jeunes du 15 avril au 17 mai 2024

NOMPRÉNOM
ADRESSE
ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE
CLASSE
Déclare faire acte de candidature à l'élection du Forum Municipal Des Jeunes de Marans. Si je suis élu(e) je m'engage à participer sérieusement aux réunions du Forum et du Conseil et à la réalisation de ses projets pour les deux ans du mandat.

17 mai 2024

Date limite de dépôt :

- Des fiches de candidature
- Des affiches de campagne
- Des autorisations parentales à déposer dans la boîte aux lettres du Forum Municipal Des Jeunes dans le parc de la mairie.

Le

Signature du candidat











Au Forum Municipal Des Jeunes Avant le 17 mai 2024

Je soussigné(e)
NOMPRÉNOM
Autorise mon enfant
NOM PRÉNOM
Adresse mail des parents :
Téléphone :
A déposer sa candidature au Forum Municipal Des Jeunes de Marans
- A participer aux réunions sur convocations régulières et cel pour une durée de mandat de deux ans
- J'autorise la diffusion de son image lors de la campagne électorale et pendant la durée de son mandat au sein des
établissements, sur les panneaux électoraux, sur le site de la commune, dans les publications municipales et dans la presse
locale

 \Diamond

Le

N



Signature des représentants légaux









Pour tout renseignement, merci de contacter Stéphanie DELVERT, coordinatrice FMDJ par le biais de cette boîte mail :

stephanie.delvert@ville-marans.fr





